



Rapport final

Rapport financier 2016

Auteurs: A. Vaitanaki et M. Juncker (OEIL).
Editeur : OEIL.

Avril 2017



OEIL

**Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie**

RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Les comptes 2016 attestés et certifiés de l'association OEIL font apparaître les données suivantes :

Total des produits	:	119 405 475 CFP
Total des charges	:	123 697 177 CFP
Résultat	:	- 4 291 702 CFP

CE QUE L'ASSOCIATION POSSEDE (valeurs en K CFP)				CE QUE L'ASSOCIATION DOIT (valeurs en K CFP)			
ACTIF	2016	2015	2014	PASSIF	2016	2015	2014
Ses investissements	5 339	8 777	13 668	Fonds associatifs			
Ses stocks	-	-	-	Cumul reports à nouveau	61 130	59 483	61 434
Ses créances	8 077	2 974	721	Résultat de l'exercice	- 4 292	1 646	- 1 950
Son cash	56 587	54 827	48 376	Dettes à court terme	23 054	16 776	12 027
Comptes de régularisation	9 889	11 328	8 745	Comptes de régularisation	-	-	-
Total	79 892	77 906	71 510	Total	79 892	77 905	71 511

Contrairement à l'exercice précédent, l'année 2016 se termine sur un résultat déficitaire de -4,292 millions CFP. Cette perte tient pour l'essentiel à la baisse des subventions perçues au titre de l'année 2016 (- 12,905 millions CFP par rapport à 2015).

Du fait de la baisse des ressources, l'année 2016 a été marquée par peu d'investissements 1,476 K CFP contre 3,262 en 2015 et 9 544 en 2014.

Le résultat déficitaire s'explique par le fait que les ressources ont diminuées en 2016 comparativement à 2015 (la perception de nouvelles subventions n'ayant pu compenser le déficit) alors que de nombreuses études engagées ne pouvaient être interrompues.

LES RECETTES

I.1 Les subventions

Les ressources de l'Observatoire sont constituées par les subventions annuelles octroyées par la province Sud et le collège des Privés (Vale NC, Prony Energies et la SLN) définies dans la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15 et, dans une bien moindre mesure, par les subventions ponctuelles affectées à des projets d'études obtenues d'organismes divers partenaires de l'OEIL. En 2016, le montant total des subventions d'exploitation s'élève à 119 244 609 CFP. Elles sont réparties comme suit :

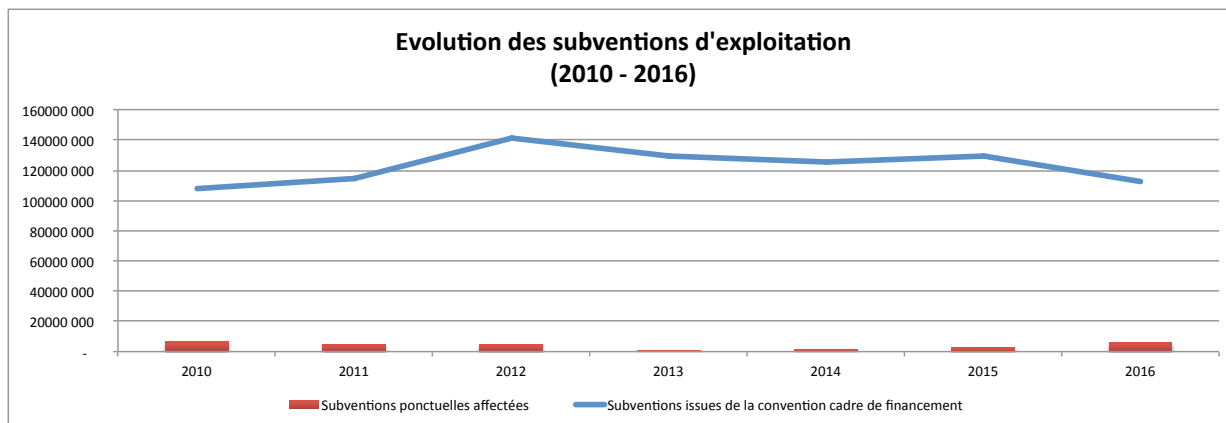
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Total des subventions d'exploitation	114 453 100	119 891 070	145 881 813	129 735 500	126 575 000	132 149 250	119 244 609
Subventions annuelles selon convention cadre d'objectifs et de moyens n°C198-15							
Province Sud	70 400 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000	61 000 000
Industriels	37 500 000	54 000 000	80 000 000	68 210 500	64 000 000	68 200 000	52 000 000
Vale	30 281 250	43 605 000	64 600 000	52 810 500	50 000 000	52 800 000	40 000 000
Prony Energies	5 343 750	7 695 000	11 400 000	11 400 000	10 000 000	11 400 000	10 000 000
La SLN	1 875 000	2 700 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	2 000 000
Subventions issues de la convention cadre de	107 900 000	115 000 000	141 000 000	129 210 500	125 000 000	129 200 000	113 000 000
Subventions ponctuelles							
Province Nord	1 013 100						
Province Sud	140 000						
Etat/DAFE *	5 400 000	4 891 070	2 495 178				198 887
Ministère de l'écologie			2 386 635				
CCCE *				525 000	1 575 000	1 449 250	2 375 722
Gouvernement						1 500 000	
CTME *							2 500 000
CPS *							1 170 000
Subventions ponctuelles affectées	6 553 100	4 891 070	4 881 813	525 000	1 575 000	2 949 250	6 244 609

* CCCE : Comité Consultatif Coutumier Environnemental

* CTME : Comité Territorial pour la Maitrise de l'Energie

* CPS : Communauté du Pacifique

* DAFE : Direction du service d'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement



En décembre 2015, huit mois après la signature de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens n° C-198-15 dans laquelle les quatre bailleurs de fonds s'engagent à verser un financement minimal de 129,2 M CFP à l'OEIL pour « garantir son fonctionnement normal et le financement de ses dépenses courantes d'exploitation », les industriels ont décidé de réduire le montant de leur contribution, passant de 68,2 à 52 M CFP soit une baisse de – 24 %. La province Sud maintient sa contribution à hauteur de 61 M CFP comme elle le fait depuis 2012.

I.2. Les adhésions

A ces sommes viennent s'ajouter les cotisations annuelles constatées qui représentent cette année la somme totale de 51 000 CFP.

Les comités de gestion locaux de l'Île Ouen et de l'Île des Pins deviennent de nouveaux adhérents en 2016. Le produit issu de leurs cotisations (2 000 CFP) n'ayant pas été enregistré sur l'exercice 2016 sera reporté et comptabilisé comme produit de l'exercice 2017.

I.3. Divers

Créances à recevoir : Les subventions accordées par le CTME (2 500 000 CFP), la CPS (2 340 000 CFP) et la DAFE (2 386 635 CFP) au titre de l'année 2016 n'ont pas été versées (CTME, DAFE) ou bien partiellement (CPS) au 31 décembre. A ces sommes s'ajoute la contribution financière du CCCE de 1 750 000 CFP pour la réalisation de la campagne 2017 du suivi participatif des récifs du grand Sud dont la convention a été signée en octobre 2016. Le montant total des créances à recevoir s'élève ainsi à 8 040 635 CFP.

Produits financiers : Au cours de l'exercice, le placement sur des comptes à terme de la trésorerie de l'OEIL a permis de générer 69 866 CFP de produits financiers (109 948 CFP en 2015). Un risque de défaut de trésorerie a contraint le trésorier de l'OEIL à rompre le dépôt à terme en juillet 2016.

Produits divers de gestion courante : cette année, le montant est nul (80 CFP en 2015).

Produits exceptionnels : Il s'agit de la cession d'une partie du matériel pour une valeur de 40 000 CFP.

LES DEPENSES

II.1. Analyse de la consommation du budget

Au 31 décembre, le budget a été engagé à hauteur de 86 %. Cet engagement correspond à l'ensemble des dépenses effectuées ou des devis signés (qu'ils soient payés partiellement ou en totalité). Cet engagement en baisse de 7 points par rapport à l'année 2015 à la même date s'explique par la volonté du Bureau du 30 juin, de ne point engager de dépenses autres que celles courantes, tant que l'Observatoire ne reçoit pas la subvention de Vale NC. Celle-ci ayant été versée le 18 novembre et 8 décembre 2016, les engagements de l'OEIL ont pu reprendre en toute fin d'exercice.

Le budget voté par le conseil d'administration du 14 septembre 2015 puis modifié par celui du 24 février 2016 et modifié à nouveau par le Bureau du 12 décembre 2016 s'élève à 123 393 435 CFP. Cette somme se répartie comme suit selon la nature des dépenses effectuées :

		Budget	Engagé au 31/12	%	Engagé et payé au 31/12	%	Reste à engager au 31/12	%
Charges liées au fonctionnement	Frais généraux (fixes)	15 905 074	14 225 441	89%	13 925 433	88%	1 679 633	11%
	Investissements (QP fonct.)	321 090	497 560	155%	411 460	128%	- 176 470	-55%
	Masse salariale (QP fonct.)	23 484 292	21 833 659	93%	21 833 659	93%	1 650 633	7%
	Missions & formations (QP fonct.)	1 018 760	631 500	62%	631 500	62%	387 260	38%
	Missions prospection obs (QP fonct.)	-	-	-	-	-	-	-
	Fond de roulement (FDR)	20 034 570	-	0%	-	-	20 034 570	100%
Sous-total		60 763 786	37 188 160	61%	36 802 052	61%	23 575 626	39%
Charges liées aux activités	Prestations diverses	1 553 063	175 350	11%	173 350	11%	1 377 713	89%
	Investissements (QP act.)	348 000	219 680	63%	219 680	63%	128 320	37%
	Masse salariale (QP act.)	45 587 155	42 382 986	93%	42 382 986	93%	3 204 169	7%
	Missions & formations (QP act.)	-	291 375	-	164 588	-	291 375	-
	Missions prospection obs (QP act.)	-	-	-	-	-	-	-
	Activités	35 176 001	25 909 237	74%	15 417 757	44%	9 266 764	26%
Sous-total		82 664 219	68 978 628	83%	58 358 361	71%	13 685 591	17%
Total		143 428 005	106 166 788	74%	95 160 413	66%	37 261 217	26%

La répartition du budget globale se fait entre les charges liées au fonctionnement représentant 1/3 du budget (34 %) et les charges liées aux activités de l'Observatoire (66 %). Les niveaux de consommation de ce budget s'échelonnent entre 11 et 155 %. Les principales enveloppes affichent un taux d'engagement égal ou supérieur à 74 % contre 85 % en 2015 (frais de fonctionnement, activités et masse salariale).

II.2. Dépenses comptabilisées

Les règles comptables entraînent un décalage important dont il faut tenir compte à la lecture des comptes. En effet, les charges présentes dans le budget ne le sont pas forcément en comptabilité et inversement.

Le total des dépenses comptabilisées pour l'exercice 2016 s'élève à 123 697 177 CFP.

Autres achats et charges externes : 50 174 517 CFP soit 42,02 % des ressources (proportion similaire à celle de 2015 42,67 % pour 56 477 194 CFP). Ces charges représentent pour l'essentiel les frais de sous-traitance liés à la réalisation des actions de l'OEIL (acquisition et production de données, lancement d'études d'acquisition de connaissances environnementales, suivi de projets participatifs) (31 115 473 CFP) et à la communication de ces résultats (impression et diffusion de l'OEIL Magazine, développement du site internet, améliorations graphiques, réalisation et édition de fiches, etc.) (4 773 676). Les frais de sous-traitance diminuent depuis quelques années du fait de l'internalisation progressive de différents métiers (recrutement progressif de nouveaux salariés et montée en qualification du personnel grâce aux formations) (-11,4 % en 2016 par rapport à 2015).

Masse salariale : Le coût total de la masse salariale pour cette année est de **65 927 081 CFP** soit une augmentation de +4,7 % par rapport à 2015 (62 951 130 CFP). Cette différence tient à l'augmentation annuelle des salaires (ancienneté, revalorisation), à l'octroi des titres repas, ainsi qu'aux fluctuations du personnel survenus au cours de l'année : recrutement en contrat à durée déterminée d'une chargée d'études environnementales, remplacement temporaire puis définitif de la responsable de communication scientifique, départ de la secrétaire comptable et logistique.

Dotations aux amortissements et investissements : **4 966 018 CFP** ce qui représentent 4,16 % des ressources de l'Observatoire contre 8 124 761 CFP ou 6,13 % en 2015. Cette différence s'explique par le vieillissement des investissements réalisés les années antérieures (2010 à 2015) et une baisse des investissements réalisés en 2016 (1 934 096 CFP) par rapport à 2015 (3 269 614 CFP). Les investissements effectués en 2016 sont notamment :

- l'acquisition d'un ordinateur portable,
- l'acquisition d'un téléphone mobile,
- l'acquisition de quelques mobiliers (1 fauteuil, 2 bureaux, caisson suspendu),
- l'agencement du siège (câblages informatique et téléphonique),
- le développement des guichets cartographiques sur le site de l'OEIL,
- le versement de dépôts et cautionnements suite au déménagement

Autres charges : **2 448 644 CFP** soit 2 % des ressources (1,8 % en 2015 soit 2 384 778 CFP). Il s'agit essentiellement de licences informatiques.

Charges exceptionnelles : **85 556 CFP** soit 0,07 % des ressources. Il s'agit de charges concernant l'exercice antérieur et d'une amende fiscale versée à la fourrière municipale de Nouméa pour le retrait du véhicule de service immobilisé suite au cambriolage dont a été victime l'Observatoire en décembre 2016.

II.3. Activités et Prestations diverses

L'analyse du détail de la réalisation des activités montre que près des ¾ du budget « Activité » a été engagé en 2016 en tenant compte des engagements contractuels (actions en cours de réalisation) (contre 89 % en 2015). Seuls ont été consommés sur l'exercice 44 % de l'enveloppe « Activités ». Cette proportion inférieure de près de 20 points au taux de consommation enregistré en 2015 (63 %) s'explique par les incertitudes budgétaires rencontrées au cours de l'année et le versement très tardif de la subvention de la Vale NC impliquant la temporisation voire le report de l'engagement de certaines actions sur l'exercice suivant (cf. II.1. Analyse de la consommation du budget).

Le détail des dépenses liées aux activités est présenté dans le tableau ci-après. Il est à noter que dans ce tableau figurent uniquement les activités pour lesquelles un budget a été provisionné et qui sont totalement ou partiellement sous-traitées. Les activités assurées exclusivement par le secrétariat exécutif sont au nombre de 49 sur un total de 86 (cf. Rapport d'activité 2016).

Résultats attendus et activités connexes	Budget 2016	Engagé	%	Payé	A dépenser
Résultat attendu I L'état de l'environnement dans le périmètre d'intervention de l'OEIL est connu au moyen d'outils de surveillance	25 572 651 XPF	19 630 027	77%	10 917 166	5 942 624
I-1-1. Renseigner des indicateurs/variables environnementales sur la base des données utiles issues des réseaux existants	500 000 XPF	0	0%	0	500 000
I-1-2. Réaliser des tableaux de bord et des synthèses pour apprécier l'état de l'environnement	0 XPF	17 600		17 600	-17 600
I-1-3. Opérer les réseaux d'observation scientifiques (selon principe de subsidiarité) et participatifs	11 522 662 XPF	11 607 109	101%	3 935 498	-84 447
I-2-1. Lancer des études d'acquisition de connaissances env.	5 173 355 XPF	5 092 818	98%	5 092 818	80 537
I-3-1. Améliorer et développer des indicateurs et autres outils de surveillance sur les différents milieux	400 000 XPF	0	0%	0	400 000
I-4-2. Conseiller et expertiser les stratégies de surveillance en vue de leur optimisation	500 000 XPF	0	0%	0	500 000
I-5-1. Contribuer à assurer l'accès aux données environnementales publiques, brutes et élaborées, en temps utile	500 000 XPF	0	0%	0	500 000
I-6-2. Proposer des formations sur les outils développés par l'OEIL et ses partenaires (indicateurs, applications informatiques...)	2 540 000 XPF	200 000	8%	200 000	2 340 000
I-6-3. Mettre à disposition des CDC, des référentiels, outils, formats, méthodes et guides des bonnes pratiques	1 995 000 XPF	1 547 000	78%	773 500	448 000
I-7-1. Référencer, structurer et bancariser les données en vue de leur valorisation	2 441 634 XPF	1 165 500	48%	897 750	1 276 134
Résultat attendu II Des informations sur l'état de l'environnement objectives, complètes, compréhensibles et cohérentes sont régulièrement restituées	8 228 350 XPF	5 990 440	73%	4 211 821	2 237 910
II-3-1. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du grand public	5 850 000 XPF	4 702 236	80%	3 359 287	1 147 764
II-3-2. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès du public averti	1 578 350 XPF	955 154	61%	538 684	623 196
II-3-4. Rendre compréhensible et accessible l'information env. auprès des populations riveraines du grand Sud	800 000 XPF	333 050	42%	313 850	466 950
Résultat attendu III L'OEIL est reconnu comme un outil de mise en réseau, crédible et impartial dans ses appréciations	375 000 XPF	288 770	77%	288 770	86 230
III-3-4. Favoriser l'appropriation de l'OEIL par ses membres et autres acteurs	375 000 XPF	288 770	77%	288 770	86 230
IV-1-1. Enveloppes diverses	1 000 000 XPF	0	0	0	1 000 000
Assistance et maîtrise d'ouvrage du CS - AMO CS	1 000 000 XPF	0	0%	0	1 000 000
Total	35 176 001 XPF	25 909 237	74%	15 417 757	9 266 764

En 2016, le niveau global des engagements des trois résultats attendus par l'OEIL est de 15 points inférieur à celui de l'année précédente (74 % en 2016 contre 89 % en 2015). Ces 25,9 millions CFP ont été engagés dans des activités relatives :

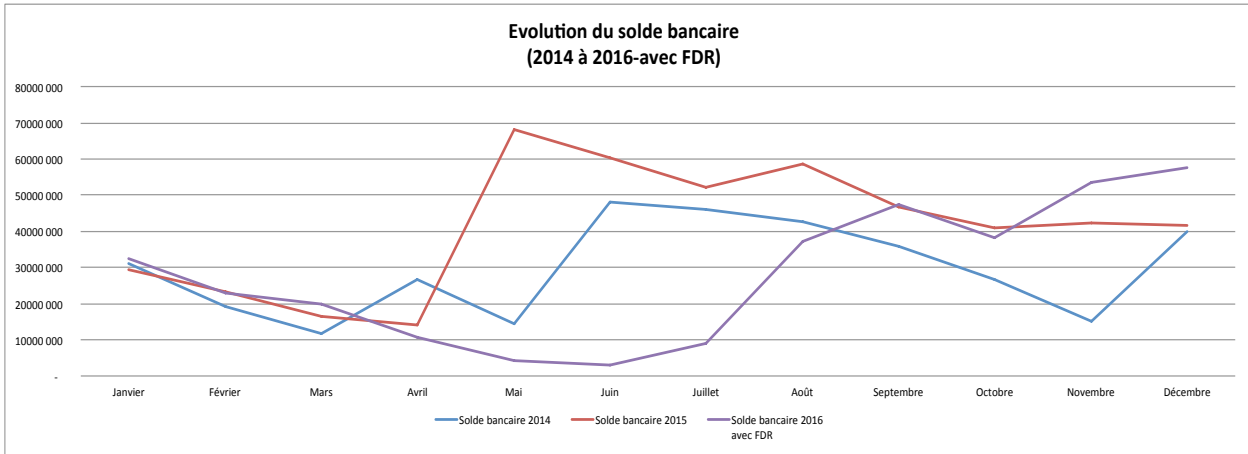
- aux outils de surveillance de l'état de l'environnement (77 %) ;
- à la restitution des informations sur l'état de l'environnement, (73%) ;
- à la gouvernance et au réseautage (77 %).

SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/16

Le total des recettes et des dépenses laisse apparaître un solde créditeur de la trésorerie de l'OEIL d'un montant de 56 586 965 CFP au 31 décembre (54 826 839 CFP au 31/12/15). Il est à noter que ce solde inclus notamment le fonds de roulement de l'OEIL de 20 034 570 CFP. Si l'on tient compte de cette information, le solde bancaire de l'OEIL au 31 décembre serait de 36 552 295 CFP.

La trésorerie de l'Observatoire a traversé en 2016 une phase très critique pendant trois mois, entre mai et juillet 2016, avec un compte bancaire en deçà de la barre des 10 millions CFP (correspondant à environ un mois de dépense mensuelle) comme en témoigne l'évolution du profil de trésorerie. Cette situation, la première de cette gravité depuis que l'Observatoire est fonctionnel, a eu pour répercussions (i) de rompre le compte à terme, (ii) de limiter au maximum les dépenses courantes pendant plusieurs mois, (iii) de retarder le paiement des sous-traitants de l'OEIL, (iv) de provisionner un fonds de roulement équivalent à environ deux mois de fonctionnement dès que la subvention de Vale NC a été perçue, (v) d'engendrer des inquiétudes des administrateurs (cf. PV d'AG du 17 août 2017) et deux démissions au sein du secrétariat exécutif. Le versement de la première tranche de la subvention provinciale en août a permis de sortir l'OEIL de cette phase critique.

Le Bureau n'a pas souhaité placer sur un compte à terme le fonds de roulement du fait des contraintes liées au déblocage de ces fonds avant terme en cas de nécessité (délai de préavis de 30 jours, pénalités).



Comme chaque année, la situation de trésorerie reste satisfaisante en fin d’année puisqu’elle permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l’activité de l’Observatoire. En résumé, les recettes couvrent les dépenses de l’Observatoire qui, de ce fait, dispose de ressources sur le compte bancaire.

Au 20 mars 2017, la province Sud a déclaré verser la totalité de sa subvention 2017 à l’OEIL dans les prochaines semaines (61 millions CFP), la SLN s’est engagée à verser 2 millions CFP, Prony Energies 10 millions CFP. Vale NC n’a toujours pas indiqué le montant de la subvention qu’il octroierait à l’OEIL.